

les contrats en droit romain: les pactes nus.

Par **mageelysio**, le **15/12/2007** à **19:53**

Bonjour :)), donc voilà, je suis en L2 et j'ai pris l'option histoire du droit des obligations ,soit histoire du droit et des contrats romain.

Or, à cause du blocus à Nantes , le prof nous a dit qu'on devait finir le cours par nous même,c'est à dire faire par nous même le chapitre:"les pactes nus ou pacta nuda". ?

Le problème est que je n'est rien trouvé du tout là dessus sur internet et autres, ainsi pouvez-vous m'aider?

Merci. 8)

Par **zodiak**, le **15/12/2007** à **23:33**

Ce chapitre aborde le pacte simple qui en droit romain n'est pas valable car emprunt de plus de formalisme.

Le chapitre de ton cours n'est pas compréhensible ??

C'est souvent les documents fournis par l'enseignant qui correspondent le mieux à ce qu'il veut vous faire passer.

Le cours de mon super prof de l'an passé est ici :

[url:s4t1n5y8]http://webu2.upmf-grenoble.fr/Haiti/Cours[/url:s4t1n5y8]

Par **mageelysio**, le **18/12/2007** à **13:15**

Ok!! merci pour ton lien :))

8)